47 48 JUSTICE POUR LA PALESTINE 2018

HALTE AU BLOCUS DE LA BANDE DE GAZA !

Piraterie en Méditerranée : Israël intercepte la Flottille de la liberté

Ce dimanche 29 juillet la marine de guerre israélienne a commis l'acte de piraterie dont elle est coutumière depuis maintenant 10 ans : une intervention **en eaux internationales** à environ 50 milles marins de Gaza pour intercepter la Flottille de la Liberté. L'*Awda* (le Retour), navire amiral de la Flottille partie cette année de Suède et de Norvège pour tenter de briser le blocus illégal de la bande de Gaza, a été intercepté et détourné vers le port israélien d'Ashdod, son équipage et ses passagers ont été arrêtés.

L'*Awda* apportait une cargaison de médicaments dont la Bande de Gaza manque cruellement, et devait être remis aux pêcheurs palestiniens. Rien, absolument rien, qui puisse porter atteinte à la « sécurité d'Israël » au nom de laquelle tant de crimes sont commis. Mais ses 22 passagers et membres d'équipage, de 16 nationalités différentes – dont la Française Sarah Katz, membre de l'Union juive française pour la paix –, apportaient un message dangereux : **la solidarité et l'espoir**. Un espoir qu'Israël cherche méticuleusement à tuer, jour après jour, en continuant à réprimer dans le sang les Marches du retour palestiniennes, et en étranglant la Bande de Gaza.

Avec la fermeture, puis la réouverture limitée et sporadique du dernier point de passage pour les marchandises, la situation à Gaza, dans la chaleur étouffante de l'été, empire jour après jour. Et après les réductions des salaires des fonctionnaires décrétées par l'Autorité palestinienne, ce sont maintenant les salariés et les services d'éducation et de santé de l'UNRWA, l'agence de l'ONU en charge des services aux réfugiés, qui sont menacés par la coupure de leur part de financement par les États-Unis. Gaza est devenue, au fil des années, un laboratoire ignoble : celui des techniques pour tuer une société et lui faire perdre tout espoir en l'avenir.

Plus de 50 ans que la Bande de Gaza est sous contrôle de l'occupation sioniste.

Plus de 11 ans qu'Israël tente de pousser les habitants de la Bande de Gaza au désespoir par un blocus quasi total et des attaques meurtières.

Plus de 11 ans que la « communauté internationale » assiste sans réagir à la mort à petit feu de toute une population.

Nous disons, ça suffit !

Fin de l'impunité d'Israël !

Selon le droit international, aucune puissance n'est autorisée à imposer une punition collective à une population, quelles qu'en soient les raisons.

Levée immédiate, sans condition, du blocus illégal et inhumain de Gaza !

Depuis 2015, l'ONU a estimé que la Bande de Gaza sera invivable en 2020 si le blocus n'est pas levé. Quasiment toute l'eau est inconsommable. La réduction de la fourniture d'électricité menace des services vitaux, notamment dans le secteur de la santé.

Celles et ceux qui connaissent la population de Gaza, sa créativité, son engagement, sa profonde humanité, ne sont pas surpris par sa résistance à ce blocus inhumain. Mais rien ne sera possible sans une intervention concertée des États, dont le silence est une vraie honte, un permis donné à l'occupant israélien de violer droits de l'Homme et droit international.

Nous demandons au gouvernement français et au président de la République une indispensable intervention, ferme et assortie de sanctions, pour que cesse le scandale que constitue le blocus de Gaza. Et, pour commencer, d'agir de toute urgence pour que le gouvernement israélien laisse passer la Flottille de la liberté. L'*Awda* doit être restitué, son équipage et ses passagers libérés, pour gagner Gaza. Et les 3 autres bateaux de la Flottille, dont le *Freedom* à bord duquel se trouve le marin français Pascal Maurieras, ne doivent pas faire l'objet d'un acte de piraterie similaire.

Nous adressons toute nos félicitations et notre solidarité aux équipages et passagers courageux de la Flottille. Nous renouvelons toute notre solidarité à nos amis palestiniens de Gaza, et notamment aux animateurs des Marches du Retour, qui ont exprimé leur solidarité avec la Flottille, et à toutes les femmes et les hommes de Gaza qui continuent à se battre pour la vie et pour l'espoir. Nous sommes et resterons mobilisés à leurs côtés.

Droit au retour des réfugiés palestiniens !

Inscrit dans la résolution 194 votée le 11 décembre 1948 par l'ONU.

Boycott et Sanctions contre Israël jusqu'au respect du droit international !

Imprimé par nos soins. Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

Groupe local AFPS فلسطين Palestine33
Courriel : contact@palestine33.org
Site web AFPS : www.france-palestine.org

Association France Palestine Solidarité